

COLLOQUE



« Un monde judiciaire augmenté par l'intelligence artificielle ? »

**COUR DE CASSATION
SALLE DES CRIEES DU PALAIS DE JUSTICE
4 Boulevard du Palais, PARIS 1er
25 juin 2019 de 9h à 12h**

8h30 Accueil du public

9h00 Introduction: **Bruno PIREYRE**, *Président de Chambre, Directeur du service de documentation, des études et du rapport, du service des relations internationales et du service de communication de la cour de cassation*

1ère table ronde **« L'IA, nouvel acteur judiciaire ? »** modérateur :
Thomas Cassuto

Grand témoin, **Maître Nathalie NAVON-SOUSSAN**, *Avocate au Barreau de Paris, membre du CA d'AVOCAP 2.2 : « L'utilisation d'outils prédictifs, expériences et perspectives judiciaires »*,

Michel MORVAN, *Président de Cosmo Tech et de l'Institut de recherche technologique System X, Ancien Professeur d'informatique à l'ENS Lyon, « l'intelligence augmentée dans la sphère juridique, rêve ou réalité ? »*

Yannick MENECEUR, *Magistrat détaché au Conseil de l'Europe, conseiller en transformation numérique et en intelligence artificielle : « la charte éthique du conseil de l'Europe, modélisation d'une utilisation raisonnée de l'IA dans la sphère judiciaire »*,

Soraya AMRANI MEKKI, *Université Paris-Ouest, « l'intelligence artificielle, un mode alternatif de règlement des conflits ? »*,

Adrien BASDEVANT, *Avocat, auteur de « l'Empire des données », la justice réduite à une donnée binaire ?*

2ème table ronde **« Vers une justice automatisée ? »** modérateur :
Harold Epineuse

Perspectives estoniennes : grand témoin (Ministère de la justice estonien),
Intervenant à confirmer,

Fabien TARISSAN, *Chargé de Recherches CNRS Professeur attaché à l'ENS, Paris-Saclay pour le thème "le jugement est-il modélisable?"*

Christiane FERAL-SCHUL, *Avocate, Présidente du conseil national des Barreaux, débat contradictoire et procès équitable sont-ils compatibles avec l'IA ?*

Christophe REGNARD, *Magistrat, Président d'honneur de l'Union internationale des Magistrats : justice et IA sont-ils compatibles ?*

Conclusion : **Paul NEMITZ**, *Principal Advisor, Direction Générale Justice, Commission européenne*

Fin des travaux 12h

Colloque éligible au droit à la formation professionnelle | inscription gratuite et obligatoire : contact@presaje.com